



Description de la fonction Responsable cantonal

„VISANA SPRINT“

1 Notre but

1.1 Motiver les enfants pour l'athlétisme

Dans la stratégie de base, le but suivant est entre autres défini :

Donner envie aux enfants et aux jeunes de courir, sauter, lancer

- Populariser les plateformes, améliorer continuellement leur mise en œuvre et atteindre ainsi plus d'enfants/de jeunes.
- Atteindre l'enseignant et ainsi les élèves sur un large front.
- Fournir des contributions pour enrichir la formation des moniteurs avec les éléments course, saut, lancer.

Pour pouvoir motiver les enfants pour l'athlétisme, il faut en premier lieu atteindre les enfants. La stratégie Compétitions aborde ce point et attribue les tâches suivantes aux concours jeunesse :

- Atteindre les enfants U8-U12 avec des projets jeunesse
- Garder les jeunes U14-U18 dans l'athlétisme avec des meetings et des championnats

Du point de vue de la Fédération suisse d'athlétisme „Swiss Athletics“, nous disposons des structures principales suivantes pour réaliser cet objectif et ces tâches :

- Sociétés d'athlétisme
- Associations cantonales
- Swiss Athletics

Cette description de la fonction a pour but de définir le rôle des associations cantonales dans les projets jeunesse.

1.2 Le rôle du responsable cantonal

Avec la fonction et la désignation du responsable cantonal (RC), les associations cantonales soutiennent les projets jeunesse, mentionnés ci-dessus, coordonnés au niveau national. La description de la fonction doit montrer quelles sont les tâches les plus importantes pour s'occuper et promouvoir idéalement les projets jeunesse au niveau cantonal. En fonction de la taille et des possibilités des associations cantonales, ces responsabilités peuvent être confiées à plusieurs personnes, ou à une seule personne.

La description de la fonction doit aussi offrir la possibilité de procéder au niveau cantonal à des ajustements individuels en fonction des buts et structures cantonaux. Elle doit notamment aussi être un outil, quand il s'agit de recruter une nouvelle personne pour cette fonction.

Nous sommes persuadés que la description de la fonction ou son contenu soutient tout le monde à bien coordonner les tâches et nous motive à poursuivre avec succès les projets jeunesse et à promouvoir un athlétisme attrayant pour les enfants et les jeunes.

2 Visana Sprint

En tant que plus ancien projet national jeunesse de Swiss Athletics, le Visana Sprint a une longue tradition. Depuis 1955, il transmet aux enfants le plaisir à courir et aide à identifier rapidement les jeunes sprinters talentueux. Le projet offre aux associations cantonales et à leurs sociétés membres de grandes chances de convaincre des enfants de pratiquer l'athlétisme.

Swiss athletics assume la responsabilité principale de l'ensemble du projet. Les associations cantonales jouent un rôle très important pour ancrer le projet dans les cantons et convaincre les autorités (politiciens, services des sports), les organisateurs (sociétés, écoles) et les participants/es. Celles-ci fournissent donc un/e responsable cantonal/e, qui effectue les tâches décrites ci-dessous.

2.1 Domaine de l'organisation

Il y a un RC (responsable cantonal) par canton pour le projet de sprint Visana Sprint, qui est intégré dans l'équipe de l'association cantonale d'athlétisme.

2.2 But de la fonction

En tant qu'ambassadeur et défenseur du projet de sprint „Visana Sprint“ le responsable cantonal est chargé de poursuivre l'ancrage et l'établissement du projet dans son canton.

2.3.2.3 Collaboration avec le chef de projet Visana Sprint

Le responsable cantonal est :

- Le lien avec le chef de projet jeunesse de Swiss Athletics,
- Responsable de trouver une société appropriée ou un organisateur pour la finale cantonale.
- Est en permanence informé par le chef de projet de la situation actuelle du projet de la saison en cours.
- A en tout temps le droit de demander les informations nécessaires sur le projet au chef de projet Visana Sprint.

2.4 Tâches principales

2.4.1 Tâches générales du responsable cantonal :

- Est l'interlocuteur et la personne de contact au sein du canton pour répondre aux questions et aux confusions des organisateurs et des participants sur le projet Visana Sprint.
- Aide à recruter et inciter d'autres sociétés et écoles à organiser elles-mêmes un Visana Sprint.
- Veille à ce que la date de la finale cantonale ne concurrence pas les vacances ou d'autres concours. Défend la date aux bourses cantonales des meetings.
- Garde et soigne les contacts avec les organisateurs existants.
- Est au courant de toutes les manifestations « Le plus rapide » du canton et met en place un réseau approprié afin que ces organisateurs aient un contact ouvert et direct avec l'association cantonale.
- Essaie de motiver les organisateurs des « Le plus rapide » à faire enregistrer leur événement comme Visana Sprint et ainsi offrir à leurs plus rapides la possibilité de s'aligner à la finale cantonale.
- Statistiques cantonales : à la fin de l'année, le RC crée, à l'attention du chef de projet, une liste de tous les événements de sprint qui ont eu lieu dans le canton. Le formulaire à remplir peut être téléchargé dans Téléchargements du site web du projet.



- Motive les participants aux finales régionales qui ne sont pas dans une société en leur montrant d'autres possibilités de compétition et les incite à pratiquer l'athlétisme.

2.4.2 *Transmission des informations*

Transmettre les informations sur le projet qui sont produites et mises à disposition par le projet Visana Sprint (Flyer, brochures etc.) ainsi que les infos cantonales à :

- Organisateur / participants
- Potentielles organisations, sociétés, écoles etc.
- Responsables de presse des associations, sociétés
- Presse régionale

Le chef de projet informe régulièrement le RC sur l'état actuel des enregistrements de la saison en cours.

2.4.3 *Finale cantonale*

Le responsable cantonal :

- Fixe le mode de qualification pour la finale cantonale et le publie pour toutes les sociétés d'athlé ainsi que les organisateurs de « Le plus rapide ».
- Fixe la date et le lieu d'organisation de la finale cantonale avec le chef de projet Swiss Athletics.
- Est responsable en tant que délégué de l'ACA du déroulement de la finale cantonale Visana Sprint selon les directives d'organisation.
- Organise lui-même la finale cantonale ou charge une société membre de Swiss Athletics de l'organisation
- Est membre du comité d'organisation de la finale cantonale. Surveille la finale cantonale pendant la préparation et le déroulement.
- Est, une fois l'organisateur connu, en premier lieu le chef du CO, l'interlocuteur premier pour toutes les questions d'organisation (médailles, diplômes etc.).
- Est co-responsable de la bonne occupation des pelotons de participation de la finale cantonale, en vérifiant les inscriptions reçues et en attirant l'attention des sociétés des athlètes qualifiés sur les inscriptions manquantes.
- Est l'interlocuteur en cas de questions sur la finale cantonale.

2.4.4 *Finale suisse*

Le responsable cantonal :

- Prend contact avec les qualifiés et garantit qu'ils prennent le départ à la finale suisse. Au besoin les suivants peuvent aussi être repêchés
- Établit, à l'attention du chef de projet Visana Sprint une liste de tous les athlètes qualifiés pour la finale suisse
- Est le point de contact pour les participants, conseillers, parents etc.
- Est dans la mesure du possible présent à la finale suisse comme chef de délégation et aide les kids en les encadrant personnellement
- Organise éventuellement un déplacement groupé de la délégation cantonale

La finale suisse La finale suisse offre une bonne occasion de faire connaître davantage l'association cantonale d'athlétisme aux plus grands talents et à leurs parents.



3 Personnes de contacts

Le responsable cantonal est l'interlocuteur pour :

- Les responsables projets jeunesse
- Les divers organisateurs (sociétés d'athlé/sociétés de gymnastique/sections jeunesse)
- Les associations régionales (bourses des meetings, év. annonce des gagnants Finale suisse)
- Les questions, problèmes et suggestions concernant le Visana Sprint (le soutien du chef de projet peut en tout temps être demandé).

Pour le responsable cantonal, l'interlocuteur est :

Swiss Athletics

Alain Croisier
Haus des Sports
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen b. Bern
Phone +41 31 359 73 17
Mobile +41 79 484 53 34
alaincroisier@swiss-athletics.ch